

# Le Coq Pelaud

lecoqpelaud.com

## Les Guerres de 14-18 et de 39-45 au front et au pays

*FUSIL-MITRAILLEUR AU COMBAT DE FOURNEAUX, LE 21 AOUT 1944*

### CLAUDIUS ROUSSET DU « CORPS FRANC » : UN « RÉSISTANT BRAVE ET EFFACÉ »

Yvette Rousset, épouse de Daniel Poncet, a retrouvé dans les archives de son père, Claudius Rousset (1909-1992), un texte où il relate l'attaque menée le 21 août 1944, au Pin Bouchain, sur la commune de Fourneaux (42), avec des maquisards de Saint-Symphorien contre un convoi de troupes allemandes qui quittaient Roanne pour gagner Lyon. Combat au cours duquel deux camions ennemis furent détruits. Cet acte de guérilla de la résistance locale n'a jamais été relaté jusqu'ici. Le voici en intégralité.

**R**écit des journées du...

Corps-Francis de St-Symphorien s/ Coise.  
Lieutenant Montreuil - adjudant Coquard -  
F. Bouvier - A. Bouchardon - A. Chirat -  
Herzog - Zanoty - A. Chavassieux - J.  
Fayolle - J. Rivoire - Berthéol - J. Poméon -  
F. Bouchut - C. Rousset.

**Le 19 août 1944**

Départ de St Appollinaire jusqu'à la Croix de Signy où la nuit a été passée dans le bois. »

**Le 20 août 1944**

Départ matinal, itinéraire Violay, St-Cyr-de-Volange, Chirassimont, alentours de Fourneaux. Après-midi reconnaissance des lieux où nous avons trouvé vers les 16 heures une bonne position dans un bois à proximité d'un pont où passe la rivière Ecaron et d'où nous pouvions bien surveiller la route nationale N°7 où devait passer un convoi venant de Roanne. Là, a commencé une longue attente. Le chef de groupe a fait une petite excursion dans les fermes alentour et a trouvé lait et fromages blancs qui ont été les biens venus car nous n'avions pas de ravitaillement ; la nuit s'est passée dans les bois.

**Le 21 août 1944**

Après une nuit passée à la belle étoile, entourés de nids de fourmis, nous avons continué à surveiller la route qui, à cet

endroit, faisait une courbe, ce qui nous permettait d'avoir un joli champ de route à notre portée. La matinée fut calme. Quelques voitures isolées circulaient dans les deux sens, mais toujours pas de convoi. Alors, un peu déçu, il a été décidé d'envoyer deux hommes à proximité de la route, un à chaque extrémité de la courbe, pour se rendre compte exactement si ces voitures circulant sur cette voie n'étaient pas des véhicules allemands, nous nous serions contentés d'en arroser un avant que de nous replier, car sans ravitaillement et comme il ne fallait pas nous faire voir de peur d'être repérés, il nous était difficile de rester plus longtemps.

**DEUX CAMIONS POUR CIBLES**

C'est à ce moment, c'est-à-dire vers 13 heures 30 que l'on vit le convoi déboucher précédé d'une auto-mitrailleuse. Il roulait à assez faible allure. Nous avons attendu que le convoi soit bien engagé dans notre champ de tir pour l'attaquer dans son milieu, mais comme les sentinelles postées à proximité de route se repliaient et qu'elles avaient un passage à découvert à franchir, elles furent l'une et l'autre aperçues par la troupe du convoi qui leur tira aussitôt dessus, avant même que nous ayons attaqué.

Devant nous se trouvaient deux gros camions qui furent nos premières cibles.

Nos deux fusils mitrailleurs, qui **suite p. 2**

 **VENDREDI 24 JANVIER A 19 H.****Ceux du S.T.O. de St-Sym**

Conférence donnée par Paul Grange, rédacteur en chef du Coq Pelaud, en la chapelle de l'Hôpital, avenue de la Libération. Entrée libre.

**L**e 16 février 1943, le gouvernement français de Pétain, répondant aux exigences d'Hitler, instituait le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) pour tous les jeunes nés en 1920, 1921 et 1922, à quelques exceptions près. Obligation leur était faite d'aller travailler dans les usines en Allemagne pour compenser les vides des travailleurs allemands mobilisés dans l'armée du Reich.

Une bonne quarantaine de jeunes de Saint-Symphorien étaient concernés. La plupart venaient à peine de terminer leur huit mois aux Chantiers de Jeunesse, autre organisation para-militaire, créée elle aussi par Vichy, pour remplacer le service militaire.

**CAS DE CONSCIENCE** - Fallait-il obéir ou désobéir ? Partir, c'était se mettre au service de l'ennemi. Trahir son pays alors que déjà d'autres étaient morts pour la patrie ou avaient été faits prisonniers. Quelques-uns, bien peu nombreux certes, avaient déjà pris le maquis pour entrer en résistance. Refuser de partir, c'était se mettre hors la loi, risquer la prison et même mettre en péril les membres de sa famille. Pour être réfractaire, il fallait donc s'exiler, trouver un travail et un logement ailleurs. Mais, ce n'était pas facile à obtenir, surtout en si peu de temps. Les premiers allaient partir début mars.

Comment se sont comportés les pelauds ? Combien de réfractaires ? Combien de requis ? Quelles ont été alors leur comportement en territoire ennemi ? A leur retour, comment ont-ils été accueillis ?

Le conférencier tentera de répondre à ces questions en s'appuyant sur les très nombreux courriers écrits par ceux qui sont partis (près de 300 lettres) ou sur leur carnet de route. Il illustrera ses propos de documents de cette période.

Un débat suivra cette conférence d'1 heure.